



Le Département de la Somme expérimente de nouvelles pratiques de fauchage au bord de ses routes départementales

Amiens, le vendredi 5 mai 2023

Les opérations de fauchage réalisées par les agents du Département garantissent avant tout la sécurité des usagers en assurant une bonne visibilité des équipements et une lisibilité de la route. L'entretien de ces abords s'accompagne d'un véritable souci environnemental : ces dépendances vertes étant de riches réserves de biodiversité, à préserver. C'est pourquoi le Département engage, dès ce printemps, une expérimentation de « gestion différenciée optimisée » du fauchage s'inscrivant dans ses objectifs en matière de transition écologique.

Priorité à la sécurité et à la biodiversité

En 2012, le Département a mis en place le concept du « fauchage raisonné » : trois « coupes de sécurité » sont réalisées par année. La dernière coupe est complétée par une « coupe d'entretien » en fonction de la période d'intervention et en adéquation avec l'importance de la voie. La coupe de sécurité concerne ici les dégagements des zones de visibilité des carrefours et des courbes ainsi que la partie proche du bord de chaussée (correspond à la largeur de l'outil de fauchage).

La première coupe de sécurité s'effectue début mai pour une durée moyenne de 20 jours ouvrés. Les deux autres coupes de sécurité de l'activité fauchage sont réalisées selon les mêmes modalités courant juillet et début septembre.

Le Département engage, dès ce printemps 2023, une expérimentation de gestion différenciée optimisée du fauchage pour deux années.

Cette expérimentation consiste en :

- **un décalage de la date de la première coupe de sécurité** : ce fauchage intervient une fois le pic de croissance de l'herbe atteint. Cette pratique, mise en œuvre dans d'autres départements, a montré que la repousse de la végétation était alors ralentie. Dans certaines situations, la seconde coupe de sécurité de juillet pourrait alors être évitée. Il ne subsisterait que la dernière campagne de fauchage débroussaillage, mi-août / début septembre ;
- **un traitement des points singuliers** avant le démarrage de la passe de sécurité, sur des enjeux de sécurité recensés par secteurs (carrefours dangereux, panneaux masqués, etc.) ;

L'intervention décalée dans le temps permet aux plantes et à la petite faune d'accomplir leur cycle naturel. Le fauchage a lieu lorsque les plantes ont fleuri et fructifié et que, de leur côté, les oiseaux, insectes ou encore petits mammifères ont eu le temps de se reproduire.

L'expérimentation, lancée sur plusieurs secteurs et axes structurants du réseau, démarre au cours de ce mois de mai, au regard des conditions météorologiques et de l'état de la végétation. Elle sera complétée d'un bilan annuel sur les volets technique, économique et écologique.

Près de 1 600 km de routes concernés

Les secteurs et sections concernées par l'expérimentation sont les suivants :

Agence	Secteur	Mise en place du fauchage en « gestion différenciée optimisée »	
Ouest	Ouest	Sur l'ensemble du réseau des 2 Centres Départementaux d'Exploitation Routière (CDER) (env. 500 km)	
	Nord	D 1001	d'Abbeville à la limite du département du Pas-de-Calais (26 km)
	Est	D 1001	entre Mouflers et Abbeville (15 km)
Centre	Ouest	D 1029	entre l'accès A29 et Quevauvillers (9 km)
	Nord	Sur l'ensemble du réseau des 2 CDER (env. 500 km)	
	Est	D 1029 D 934	entre Glisy et Villers-Bretonneux (8 km) entre la RD 935 et la RD 23 (12 km)
Est	Nord	Sur l'ensemble du réseau des 2 CDER (env. 500 km)	
	Sud	D 934	entre la RD 23 et Roye (23 km)

Des panneaux d'information, à l'attention des usagers, seront installés le long des axes structurants. La profession agricole et les élus locaux concernés par la démarche ont été sensibilisés.

Pour Stéphane Haussoulier, président du Conseil départemental de la Somme, **« la Transition écologique est l'affaire de tous. Dans la Somme, 10 ans après la mise en place du fauchage raisonné, nous avons décidé d'expérimenter de nouvelles pratiques en la matière. Les abords de nos routes départementales sont de véritables corridors écologiques : il nous faut donc les préserver tout en maintenant, et c'est un impératif absolu, la sécurité routière de tous les usagers. Avec mes Vice-présidents Franck Beauvarlet (Environnement et Transition écologique) et Hubert de Jenlis (infrastructures), c'est le sens de l'action que nous portons, avec le concours de nos agents départementaux, mobilisés chaque jour sur les 4 600 km du réseau routier samarien. »**

Note aux rédactions

Cartographie des axes et secteurs concernés jointe à ce communiqué

CONTACT PRESSE

Eloïse DEVRED

03 22 71 81 33 - 06 11 46 81 18 - edevred@somme.fr

www.somme.fr/presse





**- Fauchage 2023 -
Expérimentation du fauchage en gestion
différenciée optimisée**



0 1 2 3 4
kilomètres

— RD classe 1 — RD classe 2 — RD classe 3 — Autoroutes et RN

  Fauchage en gestion différenciée optimisée

